

**NATIONS UNIES**



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  **CONSEIL DE SÉCURITÉ**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/34/732  
S/13654  
28 novembre 1979

ORIGINAL : FRANCAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Trente-quatrième session  
Point 123 de l'ordre du jour  
LA SITUATION AU KAMPUCHEA

MAR 12 1980

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Trente-quatrième année

Lettre datée du 28 novembre 1979, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, pour votre information, la  
déclaration du Gouvernement du Kampuchea démocratique en date du 24 novembre 1979.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire circuler ce texte comme document  
officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 123 de l'ordre du jour, et  
du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent  
du Kampuchea démocratique,

(Signé) THIOUNN Prasith

ANNEXE

DECLARATION DU  
GOUVERNEMENT DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

Le 24 Novembre 1979

Actuellement, le monde entier, l'humanité tout entière, les gouvernements et les peuples de différents pays, l'Organisation des Nations Unies, la Croix Rouge Internationale et diverses organisations internationales de secours déploient tous leurs efforts pour apporter leur assistance humanitaire au peuple du Kampuchea soumis à d'indicibles souffrances dues à la guerre d'agression, de dévastation et d'extermination raciale que la clique Lè Duan est en train de mener de façon systématique suivant un plan pré-établi. Parallèlement, la 34e Assemblée Générale de l'ONU a adopté par 91 voix contre 21, une résolution demandant le retrait immédiat de toutes les troupes étrangères du Kampuchea afin de laisser le peuple du Kampuchea décider lui-même de sa propre destinée sans aucune ingérence étrangère.

Cependant, les autorités de Hanoi n'en tiennent aucunement compte. Elles continuent à appliquer la loi de la jungle, allant ainsi à l'encontre de la volonté exprimée par le monde et l'humanité tout entiers. Elles continuent à fouler aux pieds la résolution de la 34e Assemblée Générale de l'ONU et à violer effrontément la Charte des Nations Unies et les lois internationales en envoyant au Kampuchea de nouveaux renforts de troupes et en poursuivant avec arrogance l'escalade de la guerre spéciale de génocide au Kampuchea. Les troupes d'occupation vietnamiennes ne tuent pas seulement sur le champ de bataille, mais encore elles planifient leur entreprise d'extermination en procédant de trois façons:

- Primo: les opérations militaires;
- Secundo: l'arme de la famine;
- Tertio: l'épandage de produits chimiques toxiques.

C'est ainsi qu'au cours de ces 11 derniers mois, les autorités de Hanoi ont tué plus d'un million de Kampuchéens.

Et aujourd'hui, défiant la condamnation universelle, elles intensifient et accélèrent leur entreprise de génocide à l'encontre du peuple du Kampuchea suivant ces procédés.

Chaque jour, des milliers de Kampuchéens meurent, victimes de la politique fasciste de génocide de la clique LÊ Duan.

Cette situation sans précédent dans l'histoire de l'humanité où toute une nation et toute une race sont menacées de disparition, soulève l'opinion mondiale contre les autorités de Hanoi. Partout dans le monde s'est constitué un vaste et impétueux mouvement d'assistance et d'aide en matériel et en vivres pour sauver le peuple et la race kampuchéens de la disparition. Les gouvernements de différents pays, l'Organisation des Nations Unies, la Croix Rouge Internationale, les diverses organisations de secours et organisations humanitaires publiques et privées et des personnalités se sentent concernés par la tragédie que vit actuellement le peuple du Kampuchea. Surmontant tous les obstacles, ils déploient tous leurs efforts avec opiniâtreté et persévérance pour lui faire parvenir des secours nécessaires. Le volume considérable des aides est parfaitement en mesure de sauver tout le peuple du Kampuchea.

Le Gouvernement du Kampuchea Démocratique et le peuple du Kampuchea se félicitent vivement de ces aides pour lesquelles ils expriment leurs profonds remerciements. Elles sont nécessaires pour contribuer à assurer la survie du peuple du Kampuchea, victime de la guerre spéciale de génocide de la clique LÊ Duan.

Mais actuellement, dans les régions provisoirement occupées par le Vietnam, ces aides ne parviennent pas à la population kampuchéenne. Une partie importante tombe entre les mains des troupes vietnamiennes qui poursuivent le génocide du peuple kampuchéen et l'autre partie est revendue au Vietnam avec un bénéfice exorbitant.

Les troupes vietnamiennes dont l'effectif dépasse 220.000 hommes ne font venir aucun grain de riz du Vietnam. Sur tous les fronts, elles se ravitaillent essentiellement grâce à ces aides humanitaires. Par ailleurs, la clique LÊ Duan a organisé des centres spéciaux où elle rassemble ses troupes pour les revigorer avec ces aides internationales. De tels centres existent notamment à Koh Kong, Srê Ambel et autour de Phnom Penh et ils hébergent des dizaines de milliers de soldats

vietnamiens. Quant à la population kampuchéenne des régions provisoirement occupées par les troupes vietnamiennes, non seulement ces dernières ne lui distribuent pas les aides humanitaires qui lui sont destinées, mais encore elles pillent et détruisent les pauvres récoltes que cette population parvient à grande peine à obtenir. Emprisonnée dans ses villages, coupée de tout ravitaillement, empêchée d'aller même chercher des tubercules sauvages, la population est condamnée à mourir de faim. Telle est la situation créée par la loi de la jungle et la guerre spéciale de génocide que les autorités de Hanoi mènent au Kampuchea.

Cette situation conduit le Gouvernement du Kampuchea Démocratique et le peuple kampuchéen à attirer davantage l'attention de l'Organisation des Nations Unies, des gouvernements, des organisations humanitaires, de l'opinion mondiale et de l'humanité tout entière et à les appeler à prendre des mesures concrètes pour arrêter la main criminelle de Hanoi. Il importe à cet effet de:

- 1- Désigner un nombre suffisant de personnel, d'agents et d'observateurs de l'ONU, chargés de superviser et de distribuer directement les aides aux populations kampuchéennes;
- 2- Désigner des observateurs de l'ONU qui se rendront sur place au Kampuchea pour enquêter sur les crimes de génocide perpétrés par la clique L<sup>ê</sup> Duan;
- 3- Faire appliquer effectivement et efficacement la résolution de la 34<sup>e</sup> Assemblée Générale de l'ONU exigeant le retrait immédiat de toutes les troupes étrangères du Kampuchea afin de laisser le peuple du Kampuchea décider lui-même de sa propre destinée sans aucune ingérence étrangère.

Le Gouvernement du Kampuchea Démocratique et le peuple du Kampuchea sont convaincus que le monde entier, l'humanité toute entière, les gouvernements et les peuples de différents pays, de même que l'ONU trouveront les moyens et prendront de toute urgence les mesures nécessaires et efficaces qui mettront fin à la guerre spéciale de génocide de la clique L<sup>ê</sup> Duan au Kampuchea afin de sauver à temps le peuple et la race kampuchéens.